





1898.43

CONVENTION ENIEM/CREAD

Etude du Projet " Sous-traitance "

Centre de Recherches en Économie  
Appliquée pour le Développement  
C R E A D  
DOCUMENTATION  
DATE D'ÉMISSION 3/6/1990  
N° D'ORDRE 6018.

Fascicule N° Z = Synthèse.

Centre de Recherches en Économie  
Appliquée pour le Développement  
C R E A D  
DOCUMENTATION  
DATE D'ÉMISSION 3/6/1990  
N° D'ORDRE 6018

Novembre 1987

## S O M M A I R E

### I - Les structures du secteur privé industriel

A - La répartition sectorielle des entreprises privées.

B - Caractéristiques des entreprises privées.

C - La localisation des entreprises privées.

### II - Contexte et comportements : Quelques éléments d'appréciation.

A - L'évolution du contexte.

B - Evolution de la structure de l'investissement privé  
industriel par branche d'activité économique (EAE).

### III - Les comportements proprement dits des entrepreneurs industriels.

A - Les itinéraires professionnels des entrepreneurs.

B - Les modes de financement.

C - Les modes d'entrée dans les branches.

## I - LES STRUCTURES DU SECTEUR PRIVE INDUSTRIEL

Nous analysons dans cette première partie les principales caractéristiques structurelles du secteur industriel privé dans la Wilaya de TIZI-OUZOU. Nous avons centré notre étude sur l'industrie manufacturière excluant le tourisme et le BTP. Trois types de paramètres ont été choisis pour rendre compte de ces caractéristiques structurelles.

- La répartition sectorielle des entreprises qui permet de connaître les grandes tendances de l'orientation de l'investissement industriel privé.

- L'âge et la taille des entreprises permettront de caractériser les entreprises et la dynamique de l'investissement privé.

- La localisation des entreprises sur le territoire de la Wilaya.

### A - La répartition sectorielle des entreprises privées

Nous retrouvons dans la Wilaya de TIZI-OUZOU les grandes tendances de l'orientation sectorielle de l'investissement privé industriel au niveau national (1).

Trois groupes de branches dominent nettement le secteur industriel privé dans la Wilaya :

- les matériaux de construction
- les industries alimentaires
- les industries du textile et de la confection

Secteurs	Poids en % de l'emploi total du secteur privé industriel	Poids en % du nombre d'entreprises
Matériaux de construction	32,4 %	37,1 %
Industries alimentaires	27,4 %	20,4 %
Industries du textile et de la confection	24 %	26,1 %

Les ISMME occupent une position médiane avec 6,7 % du nombre total d'entreprises et 7,6 % de l'emploi total du secteur privé.

(1) Cf. Revue du CENEAP - L'industrie Privée en Algérie - n° 2 - Juin 1985

Enfin, un groupe de branches diverses occupent une position marginale avec moins de 4 % de l'emploi total du secteur industriel privé : il s'agit de la transformation de produits pétrochimiques et du verre (3,8 % de l'emploi) de la transformation de papier (1 % de l'emploi) et de la menuiserie industrielle (3,3 % de l'emploi).

a - Les facteurs explicatifs de l'orientation sectorielle de l'investissement industriel privé :

Il est évident qu'un grand nombre de facteurs objectifs et subjectifs influent sur l'orientation de l'investissement industriel privé. Les "discours" actuels sur le secteur privé mettent de plus en plus l'accent sur les facteurs subjectifs ou "culturels" en particulier à travers la notion "d'absence de mentalité industrielle".

C'est certainement un terrain fécond qui est en train de redécouvrir la théorie de l'entreprise (2). Cependant, il s'agit là de facteurs difficiles à saisir avec précision et leur analyse exige une longue immersion dans le milieu de l'entreprise. Nous privilégions donc ici les facteurs d'ordre objectif qui sont de deux types.

a.1 - La facilité d'entrée :

La concentration de l'investissement sur un nombre restreint de branches s'explique d'abord par le fait que ces branches sont moins exigeantes que d'autres en termes de capitaux à mobiliser et de complexité technologique. Les barrières à l'entrée de ces branches sont plus faibles, moins hautes que celles d'autres branches.

- la faible complexité technologique : les branches dominantes utilisent des technologies connues et standardisées n'exigeant pas un niveau élevé de qualification pour leur mise en oeuvre.

- le coût unitaire relativement faible de l'investissement : ceci est valable pour certaines branches des matériaux de construction et pour la confection où les indivisibilités techniques sont faibles et les équipements disponibles pour des unités de production de petite dimension.

- la demande pour les produits de ces branches est relativement facile à connaître et à cerner qualitativement et quantitativement en particulier par des investisseurs provenant du secteur commercial.

Ces trois éléments s'articulent pour influencer sur l'orientation de l'investissement privé.

(2) Voir le numéro spécial consacré à la Culture d'Entreprise par la Revue Française de Gestion en 1984.

a.2 - Les facteurs d'ordre macro-économique :

Il s'agit de l'état de pénurie qui caractérise un certain nombre de marchés en particulier les marchés des biens destinés à la consommation des ménages (produits alimentaires, logement, habillement). Cet état de pénurie règle le problème de l'écoulement de la production et permet la réalisation de profits confortables.

Les marchés étant demandeurs, on assiste à un déplacement de la concurrence vers l'amont, c'est-à-dire sur les ressources rares (biens d'équipement et matières premières).

La Loi de 1982 a permis au secteur privé de la Wilaya de TIZI-OUZOU de se substituer sur le Marché Local aux entreprises extérieures à la Wilaya qui dominaient, jusque-là, l'approvisionnement du marché pour certains produits (limonaderie, biscuiterie, matériaux en ciment...).

En second lieu, la politique de l'Etat vis-à-vis du secteur privé national a influé sur l'orientation de l'accumulation du capital.

En effet, jusqu'en 1988, la législation visait, d'une part, à orienter le secteur privé hors des secteurs stratégiques et, d'autre part, à limiter le volume d'investissement réalisé par chaque entrepreneur. Concrètement, cela s'est traduit par des mesures favorisant l'insertion du secteur privé dans le processus de substitution d'importation, dans des branches où l'intervention du secteur public n'est pas décisive ni exclusive. Cela, a conduit à donner une certaine priorité à ces branches notamment en matière d'octroi de licences d'importation de biens d'équipement et de matières premières.

b - Les caractéristiques des principaux secteurs industriels :

b.1 - Le secteur des matériaux de construction :

Il comptait, au 31.12.1988, 151 entreprises qui se répartissaient comme suit :

Carrrelageries	23
Sablières	03
Briquetteries	02
Fabricants de buse	01
Fabricants de parpaings et hourdis.	122

Il est donc dominé par de petites entreprises (moins de 10 employés) réparties sur tout le territoire de la Wilaya fabriquant une gamme réduite de produits. Il faut cependant, noter un double phénomène :

- l'émergence de quelques entreprises de taille plus importantes (plus de 20 emplois) dans la briquetterie (02), la fabrication de carrelage (06) et la fabrication de produits en ciment.

- la diversification à l'intérieur du secteur notamment depuis 1982 avec l'apparition de briquetteries et de carrelageries.

#### b.2 - Le Secteur des industries alimentaires :

Ce secteur comprend à l'heure actuelle 79 entreprises réparties comme suit :

Huileries moderne	13
Limonaderies	18
Biscuiteries	06
Gaufretteries	02
Confiserie	16
Torréfaction de café	10
Fabrication de crèmes glacées	08
Fromageries	03
Fabrication de chips	01
Chocolateries	02

Le secteur est dominé par les entreprises de petite taille. Un certain nombre d'entreprises anciennes ont atteint une taille relativement importante et dépassent les 20 emplois. Ces entreprises se situent dans la torréfaction (01), la biscuiterie (02), la limonaderie (03), la confiserie (02) et la gaufretterie (01).

Le secteur est particulièrement vulnérable dans la mesure où il utilise des matières premières en grande partie importées (80 % à 95 % selon notre enquête de 1987). On assiste donc depuis deux années à des cessations d'activités dans la limonaderie et la gaufretterie, les autres entreprises voyant chuter leur taux d'utilisation des capacités.

#### b.3 - Les industries du textiles et de la confection

En fait, ce secteur est largement dominé par les entreprises de confection (77 entreprises).

Le reste du secteur est composé des branches suivantes  
Tricotage-Impression : 04 entreprises

Passementeries : 08

Bonneteries : 13

Tissage : 02

Transformation du cuir : 01

cuir

Le développement de la confection semble être lié à l'émergence d'avantages comparatifs dans la Wilaya de TIZI-OUZOU, en particulier l'existence d'une main-d'oeuvre féminine formée. En outre, l'existence d'un important marché d'occasions des biens d'équipement facilite l'entrée dans cette branche où l'on peut constater des réussites exemplaires (en particulier dans la commune de Mekla).

#### b.4 - Les ISMME :

Ce secteur comprend 27 entreprises exerçant dans le domaine de l'usinage-tournage, la quincaillerie et la fabrication de biens d'équipements.

Le faible développement de ce secteur est lié à l'existence d'importantes barrières à l'entrée : d'une part, une complexité technologique élevée et d'autre part les exigences en matière de capitaux. Ce qui explique, l'orientation des investisseurs vers des productions simples (quincailleries) et n'exigeant pas des tailles élevées (usinage, tournage).

Il faut relever cependant, des tentatives intéressantes dans le domaine des biens d'équipement. Une unité destinée à l'origine à la fabrication de biens d'équipements pour l'industrie céramique et une entreprise concevant des biens d'équipement (machines à emboutir, pompes à béton) mais éprouvant de grandes difficultés financières pour passer au stade industriel.

#### B - Caractéristiques des entreprises industrielles privées :

Nous avons choisi, d'utiliser l'âge et la taille des entreprises pour prendre une mesure globale des caractéristiques des entreprises privées à défaut d'indicateurs financiers qui sont très difficiles d'accès.

##### a - L'âge des entreprises :

L'analyse de la répartition des entreprises par classe d'âge (Cf. Tableau n°5) montre l'extrême jeunesse du secteur privé industriel dans la Wilaya de TIZI-OUZOU :

- 78,9 % des entreprises ont démarré à partir de 1982
- 13,03 % avaient en 1987 entre 5 et 10 ans d'âge ce qui signifie que l'amorce du développement de ce secteur s'est faite au milieu de la décennie 1970.
- 8,2 % avaient en 1987 plus de 10 ans d'âge et ont donc démarré à la fin des années 1960 ou au début des années 1970.

Quels enseignements peut-on tirer de cette répartition par classe d'âge ?

- Cette extrême jeunesse peut être un facteur de fragilité dans la mesure où plus une entreprise est jeune plus elle est exposée aux aléas de la vie économique en particulier la cessation d'activité. Nous avons essayé de recenser dans le tableau n° 8 l'état des cessations d'activités.

Ces données doivent être majorées dans la mesure où certaines cessations d'activités ne sont pas déclarées au registre de Commerce. La situation s'est aggravée depuis 2 ans en raison principalement des ruptures d'approvisionnement en matières premières.

- En termes dynamiques, le secteur privé industriel a traversé différentes étapes. Dans les années 1960 on a assisté à la crise du secteur traditionnel de transformation des produits agricoles de la région (conditionnement de figues, huileries). Ce secteur a périclité en raison du déclin de la production arboricole locale.

Jusqu'au milieu des années 1970, la Wilaya de TIZI-GUZOU est restée à l'écart du dynamisme qui caractérisait le secteur privé national dans d'autres régions (Alger, Oran, Blida)

Les années 1980, constituent l'étape de redémarrage à la faveur de la loi sur l'investissement privé de 1982. On assiste à un développement rapide lié à un "effet de rattrapage". Ce redémarrage vient buter à partir de 1985 sur la crise des paiements extérieurs qui engendre des difficultés d'accès aux biens d'équipements. Cela se traduit par un nombre important de projets agréés mais non réalisés (35,11 %).

#### b - La taille des entreprises :

La seconde caractéristique du secteur privé industriel est la nette prédominance des entreprises de petite taille :

- 80 % des entreprises ont moins de 10 employés.

- 94 % des entreprises ont moins de 20 employés.

Quelles sont les raisons d'une telle situation ?

- La première réside dans le jeune âge des entreprises, qui, de ce fait, ne peuvent procéder à des reinvestissements.

- La seconde raison est liée à l'orientation prioritaire vers des branches à complexité technologique réduite qui favorise l'option pour des unités de petite taille.

- Enfin la préférence donnée à l'autofinancement et à l'emprunt auprès de l'entourage familial pousse les entrepreneurs à avoir une stratégie d'entrée prudente. La prédominance de l'entreprise individuelle limite les capacités de mobilisation des capitaux et d'autres ressources.

Il faut cependant, relever l'émergence d'entreprises de taille relativement plus importante (de 20 à 49 employés) et même d'entreprises en nombre réduit dépassant les 50 employés.

Ces entreprises se retrouvent dans toutes les branches. On peut y distinguer deux groupes :

- un premier groupe est composé d'entreprises qui ont atteint leur taille actuelle grâce à des investissements d'extension. Il s'agit d'entreprises en général plus anciennes ayant pu accumulé des ressources monétaires et ayant capitalisé une expérience technique et de gestion.

- le second groupe est composé d'entreprises nées à la suite de la loi de 1982 (04 dans la fabrication de carrelages, 01 dans les biens d'équipement, 01 dans l'industrie de la chaussette). Ces entreprises ont opté pour une stratégie d'entrée à des niveaux de taille plus importants; Cela dénote l'apparition d'un phénomène intéressant à double titre : D'une part, l'entrée dans des secteurs technologiquement plus complexes et où les tailles minimales ne sont pas négligeables. D'autre part, l'émergence d'entrepreneurs capables de mobiliser des capitaux importants et de développer une nouvelle stratégie d'entrée dans l'industrie en jouant sur les tailles relativement élevées.

Cette tendance semble se confirmer lorsqu'on analyse les projets en cours de réalisation : dans le domaine du carrelage, de la transformation du cuir et de la transformation plastique.

Enfin quatre entreprises dépassent les 50 emplois et trois d'entre elle se rapprochent des 150 emplois. Il s'agit dans tous les cas d'entreprises anciennes (créées dans les années 1970) et qui ont procédé à des extensions :

- 02 biscuiteries sises à Boghni
- 02 entreprises de confection sises à Mekla.

#### C - La localisation des entreprises privées :

Le tableau n° 4 résume les principales tendances de la localisation des entreprises privées.

Globalement, la commune de TIZI-OUZOU concentre plus de 25 % des effectifs employés. En outre, la commune de TIZI-OUZOU est dominante dans les ISMME, la transformation de produits pétrochimiques et l'imprimerie.

Cette concentration au niveau de la commune de TIZI-OUZOU s'explique par l'existence de deux zones industrielles et la plus grande ancienneté de l'industrie dans cette commune.

Le deuxième enseignement que l'on peut tirer de ce tableau est l'émergence de spécialisations très nettes dans deux branches :

- l'industrie alimentaire concentrée à 48,5 % dans la Daïra de Boghni et plus spécialement dans la commune de Boghni.

La confection dominée en termes d'effectifs employés par la Commune de Mekla.

Cette concentration dans ces deux communes peut s'expliquer par le phénomène d'imitation et l'existence d'effets de synergie (de complémentarité) entre les entreprises.

En troisième lieu, si le secteur des matériaux de construction est présent dans toutes les dairates (avec une dominance relative de TIZI-OUZOU) les autres secteurs sont inégalement répartis :

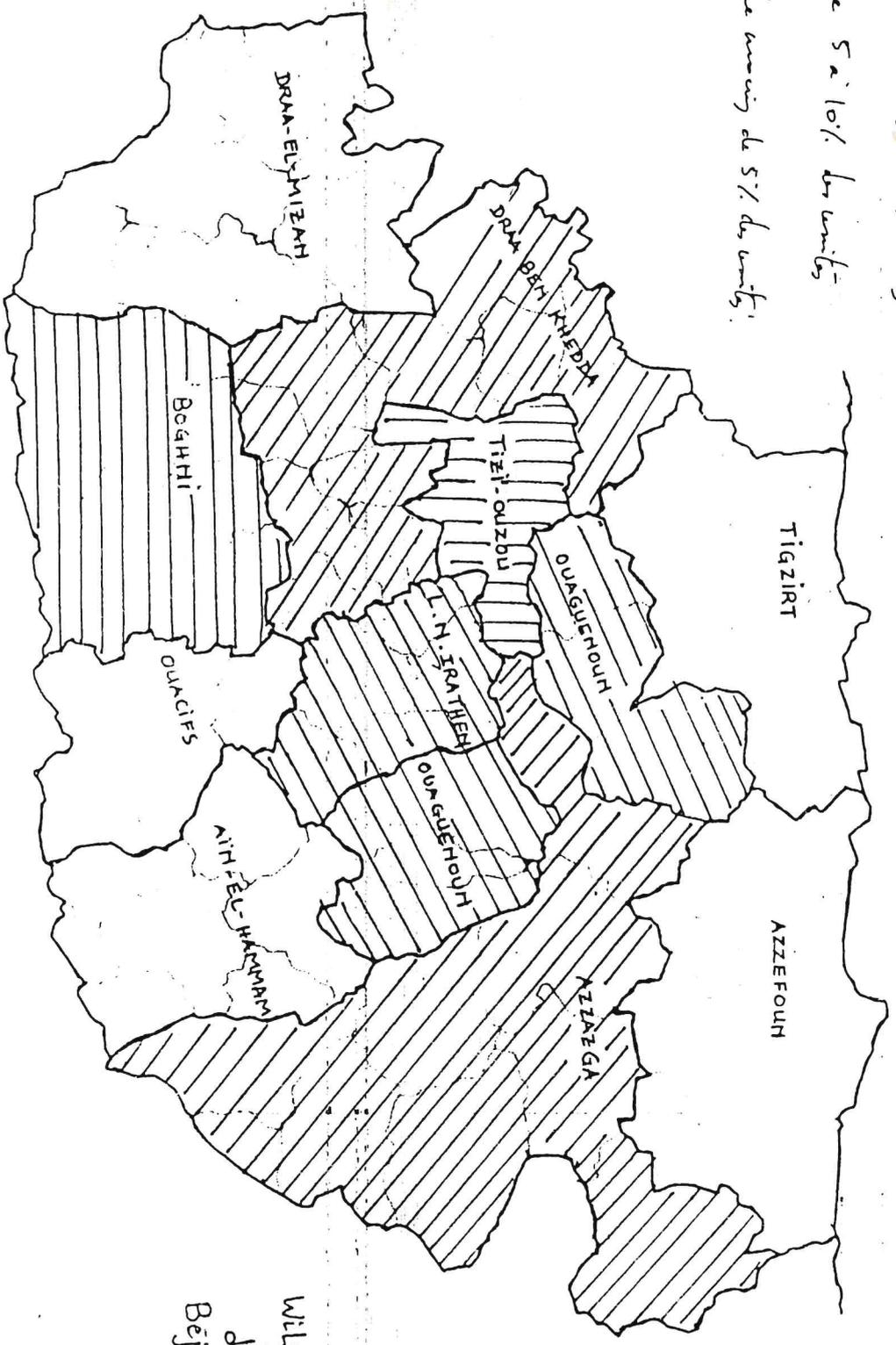
- pour les ISMME, on constate une concentration au niveau des communes de TIZI-OUZOU, de DRAA BEN KHEDDA et d'AZAZGA;

- la chimie-plastique-verre : la commune de TIZI-OUZOU concentre 54,5 % des effectifs employés de même que pour l'imprimerie (67,5 %).

Localisation des unités / PMI Privée.

-  Localisation de 25 à 30% des unités
-  Localisation de 15 à 20% des unités
-  Localisation de 10 à 15% des unités
-  Localisation de 5 à 10% des unités
-  Localisation de moins de 5% des unités

Mer Méditerranée



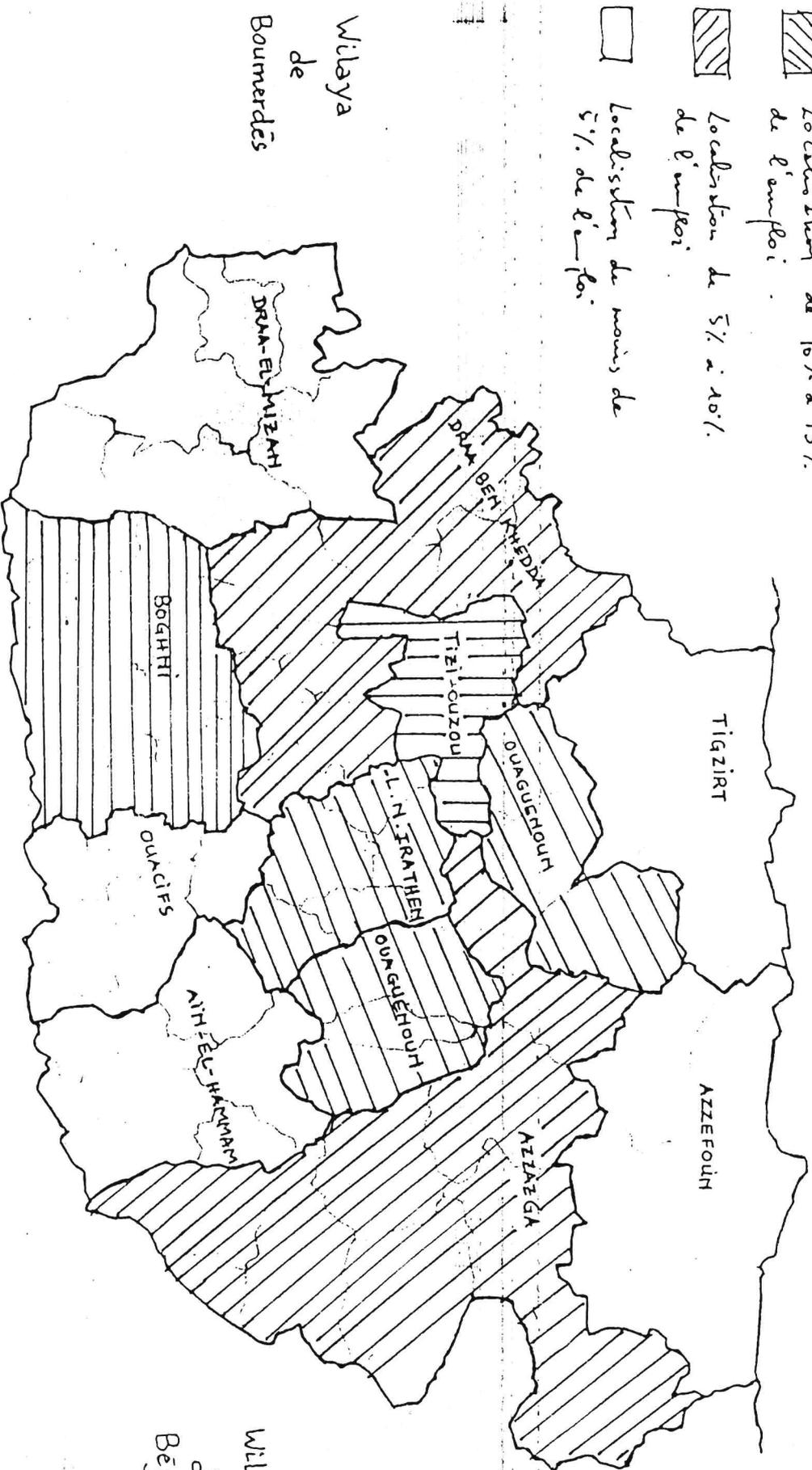
Wilaya de Boumerdes

Wilaya de Bouira

Wilaya de Béjaïa

Mer Méditerranée

-  Localisation de 25% à 30% de l'empire
-  Localisation de 15% à 20% de l'empire
-  Localisation de 10% à 15% de l'empire
-  Localisation de 5% à 10% de l'empire
-  Localisation de moins de 5% de l'empire



Wilaya de Boumerdes

Wilaya de Aguirra

Wilaya de Bejaia

Tableau N° I : Répartition des entreprises par secteur et par daïra

Secteur	Matériaux de construct.	Industries agro-alim.	Text.-Cuir confect.	ISMME	Chimie-Plas Verre	Papier	Bois	Total
Comm. Daïras								
Commune de TIZI-OUZOU	24	20	22	13	8	4	4	95
Daïra de Dra Ben Khedda	14	07	21	06	6	-	-	54
Ain, El Hammam	12	05	02	01	1	1	1	23
Ouacifs	05	03	10	01	1	-	-	20
Azazga	27	09	08	03	1	-	-	48
Azzefoun	04	-	-	-	-	-	-	04
Quaquenoun	15	06	08	01	-	-	-	30
Dra El Mizan	09	05	10	-	-	1	-	25
Boghni	19	19	05	01	1	-	-	45
Larba Nath Ira.	14	06	17	01	03	-	4	45
Tigzirt	08	02	02	-	02	-	-	14
TOTAL	151	82	105	27	23	06	09	403
%	37,1 %	20,4 %	26,1 %	06,7 %	05,7 %	01,4 %	02,2 %	100 %

Tableau N° 2 : Répartition de l'emploi dans l'industrie privée par Daira et secteur

Secteur	Matériaux de construct.	Industries agro-alim.	Text.-Cuir confect.	ISME	Chimie-Plas Verre	Papier	Bois	Total
Comm. de TIFI-OUZOU	317	206	165	125	72	25	50	960
Daira de Dra Ben Khedda	69	38	117	49	20	-	-	293
Min. El Hamam	70	31	13	04	04	05	15	142
Quacifs	45	14	44	09	05	-	-	117
Arzaga	115	67	46	56	06	-	-	286
Arzefoun	19	04	-	-	-	-	-	25
Ouaguenoun	128	30	274	05	-	-	-	437
Dra El Mitan	57	35	41	-	-	07	-	140
Boghni	118	460	20	03	08	-	-	609
Larba Nath Ira.	140	552	99	14	11	-	52	367
Figzirt	44	10	10	-	06	-	-	70
TOTAL	1118	947	829	265	132	37	117	3445
%	32,4 %	27,4 %	24 %	7,6 %	3,8 %	1 %	3,3 %	100 %

Tableau N° 3 : Répartition des entreprises par taille :

Taille en nombre d'employés	Nombre d'entrep.	%
I à 09	324	80,7 %
10 à 19	55	13,7 %
20 à 49	18	4,5 %
50 à 99	01	0,2 %
100 et plus	03	0,7 %

Tableau N° 5 : Répartition des entreprises par classe d'âge

Classe d'âge Communes-Daïras	Moins de 05ans		De 05 à 10 ans		Plus de 10 ans	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Commune de TIZI-OUZOU	66	72,5	14	15,3	11	12,8
Daïra de Dra Ben Khedda	36	66	14	22,6	05	11,3
Aïn El Hammam	16	65,2	12	13,04	02	08,6
Ouacifs	15	75	03	25	-	-
Azazga	44	91,6	05	08,5	-	-
Azzefoun	03	75	04	25	-	-
Quaquenoun	25	86,6	01	10	01	03,4
Dra El Miknan	23	92	03	08	-	-
Boghni	37	80,4	02	10,8	04	08,6
Larba Nath Ira.	35	75	01	06,8	08	18,5
Tagzirt	14	100	-	-	-	-
Ensemble de la wilaya	315	78,9 %	52	13,03 %	32	08,2 %

	Entrep. ayant utilisé la procédure d'agrément		Entrep. n'ayant pas utilisé la proc.ag.	
	Nbre	%	Nbre	%
Comm. de Tizi-O.	47	51,08	45	48,91
Daira de D.B.K.	17	32,07	36	67,9
Ain El Hamman	12	52,1	11	47,8
Ouacifs	09	45	11	55
Azazga	34	70,8	14	29,1
Azzefoun	04	100	-	-
Ouaguenoun	16	53,3	14	46,6
Dra El Mizan	10	40	15	60
Boghni	32	69,5	14	30,4
Larba Nath Ira.	22	48,8	23	51,1
Tigzirt	09	64,2	05	35,7
Ensemble wilaya	212	53 %	188	47 %

Tableau N° 6 : Répartition des entreprises selon la procédure de création ( agrément et Registre de commerce, ou registre de commerce seul ) .

Tableau N° 7 : Etat de réalisation des projets agréés jusqu'au 31.12.1987

Communes et daïras	Projets agréés	Projets réalisés		Projets en cours		Projets non démarrés	
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Commune de TIZI-OUZOU	99	47	47,9	07	07,1	44	44,8
Daïra de D.B.K.	60	17	28,3	09	15	24	40
Aïn El Hammam	27	12	44,4	05	18,5	08	29,6
Ouacifs	19	09	47,3	-	-	09	47,3
Azazga	61	34	55,7	02	03,2	21	34,4
Azzefoun	08	04	50	-	-	03	37,5
Ouaguenoun	32	16	50	02	06,25	10	31,25
Dra El Mizan	19	10	52,6	03	10,25	06	31,5
Boghni	56	32	57,1	07	12,5	12	21,4
Larba Nath Ira.	33	22	66,6	01	03	09	27,2
Tagzirt	16	09	56,25	01	06,25	05	31,25
Total des wilaya	430	212	49,3%	36	08,3%	151	35,11%

Daira	D.B.K.	A.F.Ham.	Quacifs	Azazga	Azzefoun	Quaquen.	D.F.Miz.	Boghni	L.N.I.	Tigzirt	TOTAL
Branches											
Matér. const.	07	--	01	04	01	03	01	06	01	--	24
I.A.A.	01	01	--	--	--	02	--	01	01	--	06
F.C.C.	--	--	02	--	--	--	--	01	01	--	04
I.S.M.M.E.	--	--	--	--	--	--	--	02	--	--	02
Plasti.	--	01	--	--	--	--	--	--	--	--	01
TOTAL	08	01	03	04	01	05	01	10	03	00	37
dont Proj agréés	04	02	01	04	01	04	01	07	03	--	27

Tableau N° 8 : Etat des cessations d'activité - Par daïra .

N.B. : La commune de Tizi-Ouzou n'est pas incluse du fait de l'absence d'informations fiables.

II - CONTEXTE ET COMPORTEMENTS : QUELQUES ELEMENTS D'EVOLUTION :

La promotion de l'industrie privée dans la Wilaya de TIZI-OUZOU a connu quatre étapes et ce, à l'instar de ce qui a prévalu à l'échelle nationale :

- Une période de "balbutiements", de l'indépendance à la fin des années soixante,
- Une période de démarrage, du début à la fin des années soixante dix,
- Une période d'expansion, de 1980 à 1986,
- Et enfin, une période de crise, depuis 1986, dont les effets commencent à se manifester de façon très nette.

Il n'est pas aisé de saisir la dynamique, à travers le temps, du secteur privé industriel dont la réalité n'est donnée par aucun système statistique fiable et actualisé. Toutefois, nous proposons d'en donner des éléments à travers la mise en parallèle de l'évolution du contexte général, d'une part, et les transformations de la structure de l'investissement privé industriel, d'autre part.

A - L'évolution du contexte :

Elle peut être appréhendée à deux niveaux : celui des conditions économiques de base et celui des textes réglementaires.

a) A l'indépendance du pays, la Wilaya de TIZI-OUZOU est une zone relativement déshéritée par rapport à d'autres, telles ALGER, ORAN, CONSTANTINE ou ANNABA, privée notamment de bases solides d'accumulation qui ne se résument qu'à l'existence d'un commerce de gros. Les revenus de l'émigration ne joueront pas aussi de rôle important, servant beaucoup plus au maintien du niveau de vie de la population dont l'une des caractéristiques économiques est de souffrir de sous emploi. L'étude sur l'industrie privée, du Secrétariat d'Etat au Plan de 1971 (1) donne pour cette période le nombre d'entreprises de la Wilaya pour 1970 :

	5 à 19	20 à 49	50 et PLUS	TOTAL
NOMBRE DE SALARIES				
Nombre d'unités agréées	06	04	00	10

Il y a toutefois lieu de noter l'existence, à cette époque, d'une industrie traditionnelle axée sur les huileries et savonneries. Celles-ci constitueront pour certains une base de reconversion, plus tard, dans l'agro-alimentaire notamment (2).

(1) Volume 3, page 11 du fichier des grandes unités, 1971

(2) Cas de BOUZAR qui se reconvertira dans la torrification.

Avec le lancement de l'industrialisation à travers le triennal 1967 - 1969 et les deux quadriennaux, la Wilaya de TIZI-OUZOU ne bénéficiera qu'indirectement du processus de croissance. En effet le programme spécial ne contribuera qu'à une distribution plus grande de revenus, salariaux et autres, et donc à leur accumulation sous forme de capital argent dans la sphère commerciale.

Sur le plan réglementaire, il faudra attendre le code des investissements de 1966 pour que soit reconnu l'investissement privé national, celui de 1963 ne régissant que l'exercice du capital privé étranger. Il faudra toutefois remarquer qu'entre 1966 et 1981, l'essentiel des investissements privés opérés a échappé à la procédure d'enregistrement prévue (1). Ce qui peut constituer un indice de la difficulté de l'Etat à définir la place et les fonctions du secteur privé industriel.

b) C'est dans les années soixante dix que s'opère le démarrage de l'industrie privée, dans le cadre d'une spécialisation de fait dans laquelle l'Etat engage la mise en place d'industries de biens d'équipements et intermédiaires, laissant au secteur privé de larges pans de l'industrie des biens de consommation finale. Ce dernier s'accroît alors, dans un marché intérieur en expansion et protégé par le contingentement des importations. C'est ainsi que des créneaux porteurs se dessinent (agro-alimentaire, textiles, confection, matériaux de construction) et que se diversifie la forme juridique des entreprises par le passage de formes individuelles à des formes collectives (SARL notamment ou sociétés de fait même, non déclarées en tant que telles et constituées sur la base de liens de parenté).

c) Au début des années 1980, il s'opère un changement avant la parution même de la loi 82.11 du 21 Aout 1982. Alors que sont gelés les gros investissements publics, le secteur privé se présente comme un agent d'industrialisation et ce, en dehors des secteurs de base. Cette loi consacre l'orientation de l'investissement privé industriel, dans le cadre de plans annuels et par le biais d'un véritable arsenal organisationnel (OSCIP, Commissionss d'agrémentss...). De même, des "facilités" de procédures sont accordées aux émigrés tentés par un retour au pays et les importations de biens d'équipements dites "sans paiements" autorisées. Une relance s'opère donc, si l'on en croit le nombre d'agrémentss enregistrés qu'il y a lieu d'apprécier en le comparant au nombre de projets effectivement réalisés. Quant au ralentissement du rythme des agrémentss observés en 1985, il ne signifie pas un essoufflement de l'investissement privé mais exprime une double réalité :

- Une stabilisation à un rythme moyen, après un "boom" entre 1982 et 1983 ;

(1) Selon D. LIABES ("capital privé et patrons d'industrie en ALGERIE 1962 - 1982" CREAD - avril 1984 - P 267) "12 % de la masse de capitaux privés investis pendant les trois années 68, 69 et 70 ont été agréés".

- La saturation d'un certain nombre de créneaux tels ceux des matériaux de construction et de l'agro-alimentaire, laquelle ne se traduit pas immédiatement par une réorientation vers d'autres branches. Cette alternative n'est évidemment pas aisée puisqu'elle nécessite outre des pressupposés technologiques une recomposition des rapports inter-groupes, lents à se réaliser et inhérents aux réseaux privés de financements et aux structures officielles d'encadrement (la chambre de commerce, l'APC etc...).

d) La crise financière dans les hydrocarbures en 1986 et la baisse des moyens de paiements extérieurs qui a suivi a eu un rôle certain dans la dynamique du secteur privé. L'Etat se retrouve contraint de réaménager la place de l'investissement privé dont le champ d'intervention sera élargi et les procédures le régissant allégées. Cela va toutefois avec une appréciation nuancée du rôle de chaque activité : on distingue désormais trois types d'activités : celles prioritaires, celles non prioritaires et celles intermédiaires (1) et sur cette base, des avantages sont accordés différemment. Cette nouvelle optique (1) remettra en cause, parallèlement, les anciennes formes d'encadrement (OSCIP, Commission d'agrément...). Moins contraint sur le plan administratif, le secteur est invité à s'implanter dans des zones d'activités aménagées par les collectivités locales.

B - Evolution de la structure de l'investissement privé industriel par branche d'activité économique (BAE)

Nous nous appuierons simultanément sur l'évolution des agréments et une enquête touchant un échantillon de 48 entreprises de la Wilaya, présentées dans le fascicule n° 5 de cette livraison.

a) Le tableau n° 1 (2) donnant l'évolution du nombre d'agréments de 1980 à 1988 souffre de plusieurs limites. Il y a d'abord le fait qu'il ne révèle pas la faiblesse du taux de réalisation des projets, lequel est de l'ordre de 50 % (3). En outre il occulte complètement les nombreux investissements réalisés hors agréments c'est à dire sur la base d'un simple registre de commerce. Toutefois on peut en dégager deux tendances :

- Jusqu'en 1983 une progression du nombre d'agréments pour les branches des matériaux de construction et agro-alimentaire. A partir de 1984, la tendance s'inverse quoique l'agro-alimentaire opère une reprise en 1988. Cela est significatif d'un double phénomène de saturation desdites branches et d'approvisionnement de plus en plus difficile en matières premières notamment.

(1) Loi n° 88.25 du 11 juillet 1988 relative à l'orientation des investissements économiques privés nationaux.

(2) Disponible au niveau de la Chambre de commerce de TIZI-OUZOU.

(3) Voir l'enquête CREAD - Monographie de la Wilaya de TIZI-OUZOU 1987.

- Pour toute la période 1980 - 88, une progression soutenue pour le reste des branches. Ce serait la traduction de l'émergence de nouveaux secteurs à forte demande et donc à forte rentabilité d'une part, et d'un début de diversification. Serait ce l'indice d'une évolution de la mentalité et des capacités entrepreneuriales des investisseurs privés ? La réponse n'est pas évidente tant est confuse et contradictoire la réalité.

b) Le second support de notre analyse sera le tableau n° 2 relatif à un échantillon de 48 entreprises privées sélectionnées selon des critères examinés dans le fascicule n° 5.

- Les caractéristiques de l'échantillon :

Cet échantillon de 48 unités n'est pas réellement représentatif de la population des investisseurs de la Wilaya et ce, au sens statistique du terme. Ceci est imputable aux critères volontairement retenus dans notre étude. C'est ainsi que la branche des matériaux de construction a été sous-estimée (ressemblance des cas du triple point de vue produit, technique et marché) et la branche "agro-alimentaire" a été volontairement sur-représentée (existence de fortes capacités de financement). Le tableau ci-après donne la correspondance entre l'échantillon en question et la situation réelle telle que donnée par l'enquête "CREAD" de 1987.(1)

- Les tendances découlant de l'échantillon

Les tendances, données par le tableau n° 1 relatifs aux agréments, sont confirmées au niveau de l'échantillon :

- Progression de l'agro-alimentaire et des matériaux de construction jusqu'en 1984 - 85 avec une légère baisse en 1987/88 et ce, en ayant bien à l'esprit le biais statistique introduit pour ces deux branches.

- Lente progression pour les autres branches.

III - LES COMPORTEMENTS PROPREMENT DITS DES ENTREPRENEURS INDUSTRIELS :

L'étude de notre échantillon, dont les caractéristiques ont été présentées précédemment, révèle des aspects intéressants du comportement des entrepreneurs. Ces aspects procèdent :

- des itinéraires professionnels des uns et des autres ;
- des sources de financement ;
- et les modes d'entrée dans les différentes branches c'est à dire les déterminants du choix de la branche ainsi que ceux de la taille des projets.

Les enseignements tirés représenteront sans nul doute une base intéressante de recommandations pour le projet de sous-traitance de l'ENIEM.

(1) Voir tableau A .

BAE	Population de l'échantillon	L'écart par rapport à la population réelle	Population réelle	% BAE dans la population réelle
Matériaux de Construction	09	Sous estimé de 1,98 fois	151	37,1 %
Agro-alimentaire	14	Surestimés de 1,43 fois	82	20,4 %
Textile-confection	13	Equivalence	105	26,1 %
I S M M E	09	Surestimé de 2,8 fois	27	6,7 %
Verre(plastique caoutch.)	01	Sous-estimé de 2,74 fois	23	5,7 %
Papier-Carton	01	Surestimé de 1,48 fois	06	1,4 %
Céramique bois divers	01	Equivalence	09	2,2 %
TOTAL	48	11,91 % de la population réelle	403	100 %

Tableau A

A - Les itinéraires professionnels des entrepreneurs :

Le traitement systématique des informations relatives à notre échantillon révèle :

- La prédominance de l'origine commerçante des patrons d'entreprises. Ceci est notamment le cas dans l'"agro-alimentaire" (80 %), les "matériaux de construction" (70 %) et dans une moindre mesure dans les "textiles et habillement" (33,3 %) et dans les "ISMME" (22,2 %). Ceci est rarement le cas dans les branches du verre, du papier et du carton.

- Le profil "cadre" est par contre plus présent dans les branches des "ISMME" (20 %) et celle des "textiles et confection" (16,6 %) est plutôt rare dans la branche des "matériaux de construction".

- Les entrepreneurs provenant de l'émigration se répartissent équitablement quoique faiblement entre trois branches : les "textiles-confection" (16,6 %), les "ISMME" (11 %) et "l'agro-alimentaire" (10 %).

- Quant à l'itinéraire "industriel", il se retrouve dans "l'agro-alimentaire" (10 %), les "textiles-confection" (8 %) et les ISMME (11 %).

- Enfin, ceux en possession d'une formation ou d'une expérience professionnelle constituent la règle dans "la céramique", bien représentés dans les ISMME et moins fréquents dans les "textiles et confection" (25 %) et les "matériaux de construction" (20 %).

Ainsi, les branches proches de celles concernées par le projet ENIEM et exigeant un certain niveau de technicité mais aussi des capacités de gestion d'innovation, sont le plus souvent des entrepreneurs dotés d'une formation et/ou d'une expérience professionnelle correspondante.

Enfin, et de façon globale, plus de 50 % des entrepreneurs ont une origine "commerçante", 20 % sont porteurs d'une formation ou d'une expérience professionnelle, 11 % sont des anciens cadres d'entreprises ou d'administrations, près de 9 % proviennent de l'émigration et environ 6 % étaient déjà des industriels au moment du lancement de leurs investissements.

B - Les modes de financement :

Partant toujours de l'exploitation de l'échantillon, il ressort une différenciation dans le comportement des entrepreneurs face à la question du financement.

- Dans la branche "agro-alimentaire" les modes de financement sont divers : dans 36 % des cas on a usé de capitaux personnels, dans 28 % des cas on a fait appel aux banques et dans 21,4 % des cas banques et entourage (en général familial) sont intervenus.

- Dans la branche " textiles et confection ", les personnels ont joué dans 30,7 % des cas, ou avec la participation de l'entourage immédiat dans 38,6 % des cas et avec celle des banques dans 15,3 % des cas.

- Dans la branche des matériaux de construction, le financement s'est fait dans 40 % des cas par des capitaux personnels, dans 20 % des cas avec la participation de l'entourage uniquement, dans 10 % des cas avec la participation simultanées des banques et de l'entourage immédiat.

- Dans les " ISMME ", par contre, les financements sont faits essentiellement par des capitaux personnels (55,5 % des cas) ou avec la participation de l'entourage immédiat (44,4 % des cas).

On peut remarquer que globalement le concours des banques intervient plus fréquemment dans les créneaux à forte rentabilité, notamment ceux de "l'agro-alimentaire".

On remarque une situation inverse dans les ISMME où il semble rare que les banques aient intervenu.

Le financement par des capitaux exclusivement personnels intervient dans près de 40 % des projets, celui par une participation de l'entourage dans 23 % des cas, celui des banques dans 18,75 % des cas, celui par les banques et l'entourage dans 10 % des cas et enfin le financement exclusivement par l'entourage dans 5 % des cas. En outre on peut constater que dans 37,5 % des investissements effectués, l'entourage immédiat (en général la famille) constitue une modalité de financement. Ce qui laisse penser à des quasi-banques privées qui interviennent assez sélectivement puisqu'elles se mettent au service des branches les plus rentables et des projets de taille relativement grande.

#### C - Les modes d'entrée dans les branches :

##### a) Le choix de la branche :

Si la promotion industrielle ne relève pas du hasard, elle relève aussi de la contingence. Le fichier constitué à partir de notre échantillon a retenu une série de déterminants du choix de la branche. Ceux-ci peuvent relever d'une disponibilité de moyens de financement ou de l'existence d'une demande non satisfaite ou encore d'une compétence technique ou professionnelle. On en déduit que :

- Dans 42,8 % des cas les promoteurs ont valorisé la disponibilité d'un terrain d'assiette, dans 28,5 % des cas une compétence dans le commerce, dans 14,28 % une compétence professionnelle et enfin dans 14,28 % des cas il est question d'une opération d'extension, de reconversion ou de redéploiement.

- Si dans les "textiles et confection" les mêmes pratiques de valorisation sont présentes, celles inhérentes à une politique d'entreprise (diversification, reconversion ou redéploiement) sont plutôt rares (7,69 %).

- Dans les "matériaux de construction" on a valorisé surtout une compétence professionnelle (77,7 %) et dans moindre mesure la disponibilité d'un terrain (22,2 %).

- Pour les "ISMME" le facteur "compétence professionnelle" a dominé (77,7 %) et celui de la "disponibilité du terrain" a prévalu de façon non négligeable (44,4 %) et ce, en dépit des espaces requis généralement réduits pour ce type d'activité.

De façon globale, les atouts valorisés par les promoteurs sont par ordre d'importance la compétence professionnelle (40 %), l'existence d'un terrain (25 %) et la compétence en matière commerciale (24 %). Il y a enfin des atouts mineurs tels l'exploitation de matières premières locales (2 %) ou encore une politique d'entreprise (4 %).

b - Les déterminants de la taille des entreprises :

Une fois la branche d'activité et la gamme de produits "choisies", le promoteur doit fixer la taille de l'unité de production. Cette "décision" est prise sous l'effet de multiples contraintes, sur la base de notre échantillon des 48 entreprises, nous allons en faire ressortir les principales.

La détermination (plus exactement la limitation) de la taille par branches d'activité semble tributaire de multiples facteurs, jouant de façon différente selon les cas :

- Ainsi pour l'"agro-alimentaire" le manque de moyens financiers a limité la taille des projets dans plus de 70 % des cas, l'"insuffisance" de la demande et les difficultés d'accès à l'équipement (importé) dans moins de 10 % des cas chacun.

- De même, pour la BAE "textile et confection" le manque de moyen de financement a touché plus de 75 % des entreprises, l'"insuffisance" de la demande et le manque de matières premières moins de 10 % des entreprises pour chaque facteur.

- Pour les ISMME le manque de moyens financiers a joué dans près de 90 % des cas, les contraintes liées à la demande, d'une part, et au manque d'équipements, d'autre part, ont touché plus de 10 % des promoteurs, les contraintes étant considérées isolément.

- Enfin pour les matériaux de construction le manque de moyens financiers a concerné plus de 40 % des promoteurs, l'insuffisance de la demande et les problèmes de terrain intervenant isolément dans 20 % des cas dans la limitation de la taille des unités.

Pour les autres BAE, les données sont insuffisantes et ne peuvent faire l'objet d'une analyse.

Au total pour l'ensemble des branches, les cinq facteurs de limitation des projets sont, par ordre d'importance décroissant : le financement, la demande, le "manque" de terrain, le manque d'équipement et de matières premières :

- Manque de moyens financiers :	58,69 %
- Demande non satisfaite :	12,47 %
- Manque d'équipement :	2,73 %
- Problème de terrain :	6,04 %
- Manque de matières premières :	1,52 %

TABLEAU N° 4

Facteurs ayant déterminé la taille du projet.

	Financement	Demande	Equipements importés	Financement terrain	Financement matériel et premières équipements	Financement	Indemnités	Total
Matériaux de construction	2	2		2			3	9
Agro-alimentaire	10	1	1				2	14
Textile confection	9	1			1		2	13
ISMME	6					1	1	9
Verre	1							1
Papier-carton	1							1
Poterie								1
Total	29	4	1	2	1	1	9	48

